Oukilé?

Au pays magique, c'est la grande nuit.

Arsène Lutin, adjoint en chef du Père Noël, s'active.
Il charge les cadeaux et vérifie le chariot.

Epicéa Conifère, coquette, se recoiffe les épines et ajuste ses guirlandes.

Quant à Monsieur René, toujours aussi fier et crâneur, il pratique ses exercices d'échauffement sportifs tout en exposant sa puissante musculature.

Enfin! Tout est prêt pour le départ.

Mais... il manque quelqu'un...! C'est épouvantable...!





OUKILÉ? LATONVU? LAIPALA!

Arsène grogne et rouspète,
Epicéa panique,
René se dégage de toute responsabilité.
L'heure est grave
et tous décident de partir
à la recherche du Père Noël.
Commence alors une grande expédition
pleine d'aventures extraordinaires...

Arsène Lutin, un peu bougon mais pas méchant, est au service du Père Noël depuis très très longtemps, il conduit le Fameux Traîneau et se proclame chef de l'expédition : « Quand le Père n'est pas là, c'est moi qui suis responsable ».

Épicéa Conifère est ravissante aujourd'hui, elle brille et scintille de toutes ces épines. Cette nuit devait être sa nuit :

en effet elle a été choisie parmi de nombreuses prétendantes et ce soir, elle le clame haut et fort, c'est elle qui sera au centre du décor et qui protègera les cadeaux jusqu'au matin et ce quoi qu'il arrive.

Monsieur René,

lorsqu'il ne tire pas le traîneau, gambade autour, il réalise des prouesses et cabotine à qui mieux mieux, mais, attention, sans lui l'expédition serait impossible, il mène l'enquête, c'est un fin pisteur, un vrai aventurier qui n'a peur de rien, enfin presque...









"Oukilé ?" est une déambulation intercalée de saynètes interactives : trois personnages, un chariot sonorisé, des cadeaux, des confettis, des guirlandes, des petits artifices...

TARIF ET CONDITIONS

Devis sur demande. Association non soumise à la TVA.

tarifs NET de TVA (art 293B du CGI).

Des tarifs dégressifs seront étudiés pour des contrats de plus d'un jour.

Tous les spectacles de MELBA & COMPAGNIE sont modulables et adaptables.

La durée et la fréquence des interventions sont à définir en fonction de l'événement.

Les artistes s'adapteront à tout environnement mais un terrain sec et plan permettra une meilleure performance. Lors d'interventions en intérieur, prévoir une hauteur de plafond suffisante pour les échassiers : au moins 4 mètres. En cas de pluie, prévoir un endroit abrité où la performance pourra avoir lieu.



ACCUEIL DES ARTISTES

Merci de nous accueillir dans une loge assez grande, pouvant nous recevoir avec nos volumineux costumes et le traîneau sonorisé : hauteur sous plafond de 3 m minimum, surface de 25 m² minimum, au rez-de-chaussée ou avec accès handicapé, un point d'eau et des sanitaires à proximité, disposant au moins d'une prise électrique, tables, chaises, miroirs et portants et fermant à clé ou gardiennée entre les représentations.

Une petite collation et des bouteilles d'eau minérale sont les bienvenues en loge.

Accessibilité et disponibilité de la loge :

La loge devra être accessible à un véhicule pour le déchargement et le chargement du matériel de spectacle et située à une distance de marche raisonnable du lieu des représentations (5 minutes maximum). La loge devra être mise à disposition des artistes au moins deux heures avant les représentations et une heure minimum après.

TRANSPORT DES ARTISTES ET DU MATÉRIEL

Les déplacements dits locaux (dans un rayon de 50 km autour de Nampcel ou de Paris) sont inclus dans les tarifs. Dans les autres cas, les indemnités kilométriques sont de 0,7 € par kilomètre.

Lors de transport aérien, une étude des coûts sera faite au cas par cas et la compagnie affrétée devra être connue avant la signature du contrat.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION DES ARTISTES

Lors de contrats locaux, prévoir généralement au moins un repas chaud par comédien. Dans les autres cas, prévoir hébergement et restauration en fonction des horaires des représentations, du kilométrage du déplacement et du nombre de comédiens (2 par chambre maximum). Il arrive que la présence d'un technicien soit nécessaire; prévoir alors un défraiement supplémentaire (transport, restauration et hébergement).

Merci de privilégier les repas chauds et les hôtels.

